



## OSISKO FOURNIT UNE MISE À JOUR SUR SA REDEVANCE ODYSSEY NORD

**(Montréal, le 23 février 2015)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX : OR) a le plaisir de fournir la mise à jour suivante concernant son droit de redevance sur la propriété Malartic CHL (« Malartic CHL »), abritant, entre autres, la découverte Odyssey Nord (« Odyssey Nord »).

Osisko a aujourd'hui le plaisir d'annoncer qu'elle a signé une entente de principe avec Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana inc. (« Agnico Eagle », « Yamana », ou collectivement les « opérateurs ») par laquelle Osisko recevra une redevance de 3 % NSR sur 100 % de Malartic CHL. La clôture de cette transaction est assujettie à la satisfaction de certaines conditions, incluant la clôture de la transaction annoncée aujourd'hui entre les opérateurs et une tierce partie (« tierce partie »).

À titre de rappel, avant la finalisation de l'arrangement (l'« arrangement ») entre Corporation Minière Osisko (« CMO ») et les opérateurs, CMO détenait une participation directe de 70 % dans la propriété Malartic CHL. À l'issue de la réalisation de l'arrangement en juin 2014, la propriété Malartic CHL n'a pas été transférée à la redevance NSR d'Osisko sur la mine Canadian Malartic (la « NSR CM ») en raison du litige juridique en suspens avec la tierce partie.

La clôture de cette transaction est conditionnelle à ce que la tierce partie remplisse toutes les conditions rattachées à sa propre transaction.

### À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est active en tant que société minière intermédiaire de redevances et d'exploration dont les actifs principaux sont une redevance de 5 % NSR sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic, située à Malartic, Québec, et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. La Société détient également une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

### Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko qui ne comportent aucune garantie de performance. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs incluent de l'information à l'égard de la réalisation en temps opportun des conditions préalables imposées à la Tierce Partie en vue de compléter sa transaction. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, notamment que*

la situation financière de la Société demeurera favorable. La Société considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » (débutant en page 20) de la notice annuelle d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, et la section intitulée « Risques et incertitudes » (débutant en page 18) du rapport de gestion d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, déposées auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski  
Vice-président principal, développement des affaires  
Tel. (416) 363-8653  
[jburzynski@osiskogr.com](mailto:jburzynski@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tel. (514) 940-0670  
[jdelaPlante@osiskogr.com](mailto:jdelaPlante@osiskogr.com)